

MAIRIE  
de



THIVERVAL-GRIGNON

## Compte rendu du conseil municipal

### Vendredi 5 avril 2013

*L'an deux mille treize, le cinq avril à 20h 30, les membres du Conseil Municipal de Thiverval-Grignon, légalement convoqués en séance ordinaire conformément à l'article L 2121-10 du code des collectivités territoriales, se sont réunis sous la présidence de monsieur Rémi LUCET, Maire.*

Etaients présents (es) : MM. Rémi LUCET, Daniel BOSSE, Norbert GOSSE, Bertrand VACHETTE, Laurent MEULENYSER, Didier BRILLANT et Mmes Nadine GOHARD, Catherine LANEN, Marie GARCIA, Laurence VAUVERT et Jeanne RENAUD

Absents excusés : Mmes Danièle DUMONTET et Nélly MEANCE

**Constatant que le quorum est atteint, monsieur le Maire ouvre la séance à 20h 30.**

Compte rendu du conseil municipal du 21 février 2013 : Aucune remarque  
Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

#### ORDRE DU JOUR :

**1. Délibération pour avancement d'échelon spécial :** Monsieur le Maire explique qu'il convient de délibérer afin de déterminer les ratios d'avancement d'échelon spécial.

| Cadre d'emploi | Grade                       | Echelon spécial | ratios  |
|----------------|-----------------------------|-----------------|---------|
| Adjoints Adm.  | Adjoint Adm. de 1ère classe | Indice 499/430  | 100/100 |

**A l'unanimité, le Conseil DECIDE de fixer les ratios d'avancement d'échelon spécial de la façon ci-dessus**

**2. Délibération pour la désignation des représentants titulaires et suppléants de la commission des impôts:** Monsieur le Maire explique qu'il convient de délibérer pour désigner des membres de la commission des impôts, il propose la liste ci-dessous :

Titulaires :

Dominique NEROT  
Jean-Georges PARNIERE  
Bertrand VACHETTE  
Daniel TILY  
Didier BRILLANT  
Daniel BOSSE  
Marie GARCIA

Suppléants :

Catherine LANEN  
Bruno GOHARD  
Patricia PICHAFROY  
Jean-François FELIN  
Catherine GEORGET  
René BONTE

**A l'unanimité, le Conseil a élu la liste proposée**

**2. Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de délégation de compétence avec le STIF « circuits spéciaux scolaires » :** Monsieur le Maire explique qu'il convient de l'autoriser à signer une convention avec le STIF « circuits spéciaux scolaires » réservés aux élèves de la commune.

**A l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à signer la dite convention**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que le budget assainissement a été transféré au SIA, néanmoins le conseil doit adopter le compte administratif et le compte de gestion pour l'année 2012

**Compte administratif budget assainissement:** madame GARCIA présente le compte administratif assainissement pour l'exercice 2012.

**A l'unanimité, le Conseil adopte le compte administratif.**

**Compte de gestion budget assainissement :** le maire propose au conseil l'adoption du compte de gestion de l'exercice 2012, effectué par la trésorerie principale et dont les écritures comptables sont identiques au compte administratif de la commune.

**A l'unanimité, le conseil adopte le compte de gestion.**

**Compte administratif budget commune 2012 :** madame GARCIA présente au conseil le compte administratif de l'exercice 2012 de la commune.

**A l'unanimité, le Conseil adopte le compte administratif.**

**Compte de gestion budget commune 2012 :** le Maire propose au conseil l'adoption du compte de gestion de l'exercice 2012, effectué par la trésorerie principale et dont les écritures comptables sont identiques au compte administratif de la commune

**A l'unanimité, le conseil adopte le compte de gestion.**

Mairie de Thiverval-Grignon 78850 - Tél : 01.30.79.91.10 - Fax : 01.30.79.91.11  
[www.thiverval-grignon.fr](http://www.thiverval-grignon.fr) e mail : [mairie@mairie-thiverval-grignon.fr](mailto:mairie@mairie-thiverval-grignon.fr)

Monsieur le Maire annonce au conseil que cette année 2013, nous avons un excédent qui donne lieu a une affectation du résultat. Ceci n'était pas arrivé depuis plusieurs années.

**Affectation du résultat sur l'exercice 2012 :** Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat 2012 comme suit :

|                                   |               |
|-----------------------------------|---------------|
| Excédent de fonctionnement 2012 : | 406 754, 47 € |
| Déficit d'investissement 2012 :   | 168 079,35 €  |

|   |              |
|---|--------------|
| Affectation au compte de réserve 1068 : | 406 754,47 € |
|---|--------------|

**A l'unanimité, le conseil adopte l'affectation du résultat**

**Intégration du résultat du budget Assainissement de l'exercice 2012 :** Monsieur le Maire propose, suite au transfert du budget Assainissement communal au SIA Thi Feu Cha, l'intégration du résultat au budget communal.

**A l'unanimité, le conseil adopte l'intégration du résultat comme suit :**

|                                       |             |
|---------------------------------------|-------------|
| 002 excédent de fonctionnement 2012 : | 12 834,99 € |
| 001 excédent d'investissement 2012 :  | 679,63 €    |

**Budget primitif commune 2013 :** Le Maire présente le budget primitif au Conseil Municipal, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Il propose l'exercice 2013 comme suit :

équilibre dépenses et recettes en section « fonctionnement » à 1 444 974,83 €  
équilibre dépenses et recettes en section « investissement » à 1 473 885,74 €

**A l'unanimité, le conseil adopte le budget primitif.**

**Vote des taxes :** le Maire propose le maintien des taxes locales à leur niveau, soit : habitation 3.99 %, foncier bâti 2.90 % et foncier non bâti 20.18 %.

**A l'unanimité, le conseil adopte le maintien des taxes.**

**CCAS et caisse des écoles :** mesdames GOHARD et VAUVERT présentent l'attribution des subventions suivantes : 11 000 € au CCAS et 8 000 € à la caisse des écoles.

**A l'unanimité, le conseil adopte lesdites attributions.**

**Subventions associations** : Madame GOHARD présente les attributions suivantes :

|                          |        |
|--------------------------|--------|
| ASCA                     | 150.00 |
| ASCL                     | 9 500  |
| AAM                      | 1 000  |
| AERODROME de Beynes      | 28 000 |
| SAPEUR POMPIERS          | 150    |
| ANCIENS Combattants      | 850    |
| ASPIA                    | 1 000  |
| FESTIV' AgroINAPG        | 500    |
| PAINT Ball               | 1 000  |
| PREVENTION Routière      | 150    |
| SOCIETE HIPPIQUE Grignon | 700    |
| TECHNI SPORTS 78         | 1 000  |
| ENVIE D'AGIR             | 00     |

**A l'unanimité, le conseil adopte lesdites subventions**

### **Informations du Maire**

Il informe le conseil municipal que nous pouvons pour 2013 bénéficier de fonds de concours de l'intercommunalité en investissement sur la base de 50 % de participation intercommunale.

Le dossier de Mortemai aboutit enfin par la vente du site à la ville de Beynes.

Il fait part au Conseil que le budget 2013 est le dernier budget complet du mandat. Il propose au conseil de voter un budget primitif en décembre 2013 afin de laisser un peu de temps au prochain Conseil nouvellement en place et de ne pas surcharger l'agenda de mars 2014, en plus des élections municipales.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance à 22h 15**